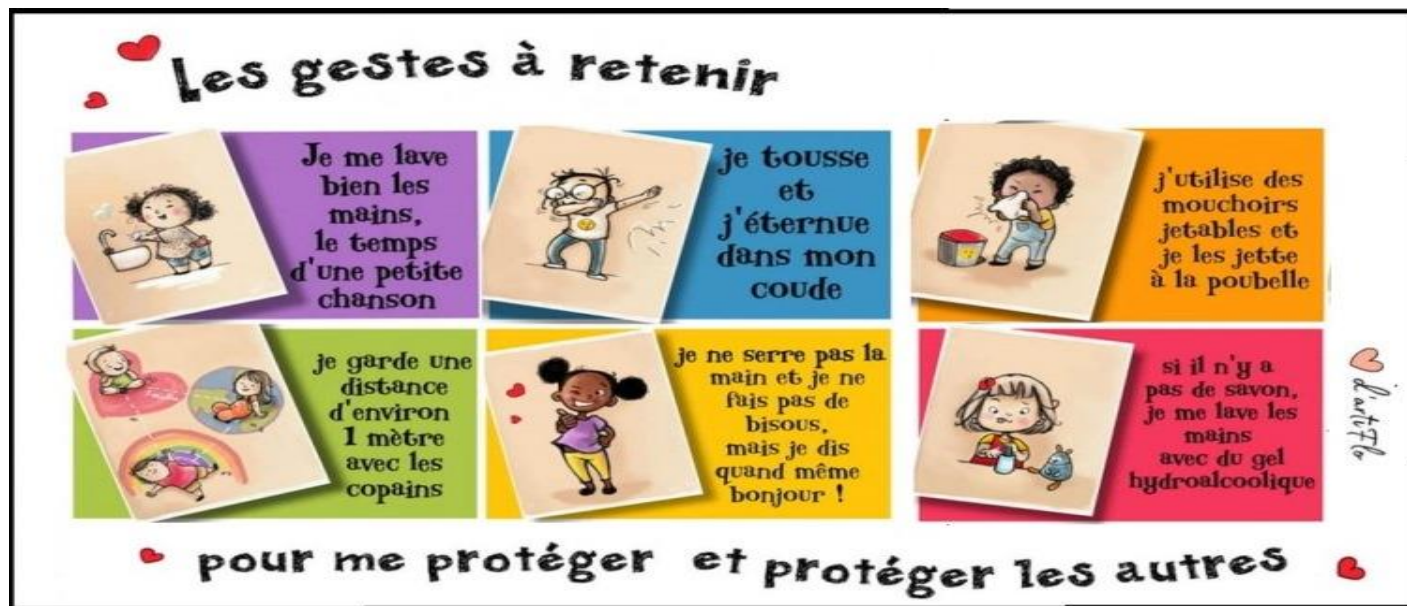


REGLEMENT INTERIEUR

COVID 19

Suite aux informations communiquées par la Mairie, nous préparons une rentrée de tous les gymnastes sur un planning normal. Cette situation pourra évoluer en fonction de la situation sanitaire.

Nous savons que cette situation est source de questionnement et d'inquiétude ; nous mettons tout en œuvre pour que cette rentrée se fasse dans les conditions les plus sereines. Toutefois il est indispensable d'acquérir quotidiennement les gestes suivants.



Le complexe Salle Lavoisier sera utilisée en respectant les gestes barrières et en limitant le nombre d'adultes.

L'utilisation des vestiaires et des sanitaires est interdite, c'est pourquoi la gymnastique artistique sera enseignée dans les limites suivantes :

- Les gymnastes viennent à la salle en **tenue adaptée** à la pratique de la gymnastique
- Les gymnastes doivent avoir
 - un sac personnel et étiqueté à son nom,
 - une serviette de bain,
 - une bouteille d'eau personnelle, **impératif**,
 - un paquet de mouchoir à usage unique.

Cotisation

Aucune cotisation ne sera remboursée en cours d'année, la licence est faite par le club dès l'inscription du gymnaste. Dans le cas où le gymnaste stoppe sa saison sur blessure ou car ce dernier souhaite arrêter la gymnastique, aucun remboursement ne sera effectué. Le club commande dès le mois de septembre les tenues de compétitions et établit le calendrier des déplacements pour l'année.

Pandémie indépendante à la volonté des associations. Selon le droit associatif, les adhérents à une association ne peuvent prétendre à un remboursement de leur adhésion, en effet, la cotisation doit être distinguée d'une prestation commerciale. Par conséquent il ne nous est pas possible de procéder à un éventuel remboursement en cas de crise sanitaire.

Tenue d'entraînement

Le gymnaste est tenu de revêtir lors des entraînements, une tenue de sport correcte et propre (chaussons, ballerines, short, tee-shirt, justaucorps, jogging, leggings, etc....) **Les cheveux longs doivent être attachés avec élastiques et pinces plates.** Les tenues type jeans, pantalon de ville, jupe ne sont pas admises et le gymnaste sera refusé à l'entraînement (risque de blessure), le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Règles de l'entraînement

- 1) Les gymnastes se doivent d'être présent au moins 10 minutes avant le début de l'entraînement afin de se mettre en tenue. **Tout retard à l'entraînement (sans mot d'excuse), pourra être sanctionné par l'entraîneur d'un refus d'accès à l'entraînement.** Merci de prévenir l'entraîneur en cas d'absence ou de retard du gymnaste.
- 2) L'échauffement est obligatoire même en cas de retard, il sert à éviter les accidents musculaires et articulaires.
- 3) L'accès à la salle est interdit à toute personne non licenciée.

4) **Les parents ou responsables ont l'obligation de conduire les enfants jusqu'à l'entrée du complexe de la salle Lavoisier, de s'assurer de la présence de l'éducateur sportif, de déposer et récupérer leur enfant aux heures d'entraînements** (le club n'est pas une garderie) ; il se peut que l'éducateur soit en retard ou absent, dans ce cas, l'éducateur avisera les parents du gymnaste ou affichera une feuille mentionnant son absence à la salle.

5) Il est interdit de fumer dans la salle (loi Evin)

6) Les gymnastes sont priés de respecter scrupuleusement le matériel acheté par le club et mis à leur disposition. Toute dégradation ou acte de vandalisme constaté pourra être sanctionné.

7) Les gymnastes doivent respecter les autres gymnastes, les éducateurs, que se soit d'un point de vue vestimentaire, hygiène, verbal et politesse. En cas de non respect d'une de ces obligations, le club se réserve le droit de sanctionner le gymnaste, voir même de le renvoyer.

8) Il est à rappeler que la salle de gymnastique est un endroit de détente pour le gymnaste, mais aussi un endroit de travail où le sérieux et la rigueur sont obligatoires.

9) Il est à rappeler que si l'enfant a des poux, ***il est interdit de participer à la séance de gymnastique afin d'éviter de propager aux autres gymnastes (pour des raisons d'hygiène).***

10) Si l'enfant est en retard de 10 minutes. Celui-ci ne pourra être accepté à la séance de gymnastique.

Règles en compétition

Lors des compétitions, le club engage sa responsabilité morale, physique et pénale vis-à-vis de ses licenciés, il est donc demandé de respecter les points suivants :

1) Une tenue de compétition sera prêtée à chaque gymnaste avant les compétitions et devra être rendue obligatoirement au premier entraînement suivant la compétition (justaucorps, short, sokol, léotard, survêtement, pull,...)

2) La présence du gymnaste est obligatoire en compétition sauf cas de force majeure. En cas d'absence l'éducateur devra être prévenu dans les plus brefs délais.

3) Ne pas quitter la salle de compétition sans l'autorisation préalable de l'éducateur.

4) La présence du gymnaste lors des palmarès et remise de médaille est obligatoire, sauf autorisation de l'éducateur.

5) Lors de déplacement hors arrondissement, il est strictement interdit de quitter le lieu d'hébergement sans l'accord de l'éducateur responsable, sauf accord de ce dernier.

Sanction disciplinaire

Tout manquement aux règles élémentaires de discipline dues à un club sportif sera sévèrement sanctionné : soit par une mise à l'ordre, soit par une exclusion définitive et immédiate.

Je soussigné (*Nom Prénom*) _____

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et en accepte les conditions.

Fait à _____ le _____

Signature de la personne délivrant cette autorisation

☒ Signature

PIECE A FOURNIR

Le dossier rempli et signé

1 photo d'identité récente

1 certificat médical annuel attestant de l'aptitude à la **pratique de la gymnastique** de moins de trois mois

1/ 2/ ou 3 chèques (selon le montant) qui seront prélevés à partir du mois d'octobre et à un mois d'intervalle.

Libellé(s) à l'ordre de l'Espérance Wasquehal Gym

GROUPE KOLOKO

ATHLETIC FORME	1 COURS SEMAINE 245 €	2 PERSONNES 430 €	3 PERSONNES 610 €	
2 COURS SEMAINE	280 €	470 €	720 €	

Autorisation de prise de vue (droit à l'image) :

Dans le cadre des activités pédagogiques de l'Association,

Je soussigné (*Nom Prénom*) _____

- Autorise**, à titre gratuit **N'autorise pas**⁽¹⁾

l'Espérance Wasquehal Gym, 50 rue Lavoisier, 59290 Wasquehal à

➤ **Prendre des photographies ou images me** mettant en scène _____

➤ **Reproduire, présenter et diffuser ces photographies ou images** prises par lui et représentant la personne ci-dessus dénommée, pour les usages suivants :

- Publication dans la presse locale ou régionale (revues, ouvrages, journaux...),
- Publication pour une publicité,
- Présentation en public lors d'exposition, de manifestation gymnique ou culturelle,
- La diffusion sur Internet (site Internet désigné comme suite : <http://www.esperance-wasquehal-gym.fr/> et Facebook) ou sur tous supports numériques (CD, DVD...) à destination des familles et des gymnastes.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photos ou images ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou ma vie privée.

Fait à _____ le _____

Signature de la personne délivrant cette autorisation

☒ Signature

⁽¹⁾ *Cocher la mention*

Mesure en cas d'accident :

Je soussigné (*Nom Prénom*) _____

- Autorise**, **N'autorise pas**⁽¹⁾

l'entraîneur à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident ou de maladie

A savoir qu'en cas d'accident, nous faisons appel aux sapeurs-pompiers.

- OUI**, **NON** ⁽¹⁾

Fait à le

Signature de la personne délivrant cette autorisation

☒ Signature

⁽¹⁾ *Cocher la mention*

Rappel

Le club possède un site internet <http://esperance-wasquehal-gym.fr>

Ce dernier sert à relater l'actualité du club, les résultats des compétitions, la présentation du club et des membres qui le composent, les événements, les soirées, les photos et vidéos des gymnastes lors d'entraînement, de manifestations et de compétitions...

Le club possède une adresse mail esperance.wasquehal.gymnastique@gmail.com

Cette adresse sert à vous envoyer des informations sur les événements du club, les soirées, les organigrammes et les résultats des compétitions...

Le club dispose également d'un compte Facebook « Esperance Wasquehal Gym » qui sert uniquement à la transmission d'informations (événements, compétitions, soirées...) et au recensement des présences pour les diverses manifestations.